



Saint Pierre Bellevue, le 13 avril 2015.

COMPTE-RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 AVRIL 2015

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Pateyron, Maire. Mesdames Calvet, Depaulis, Polla et Truffinet, Messieurs Bayle, Binette, Grazeilles, Nourrisseau et Tixier étaient présents.

Excusés : Monsieur Leclerc (procuration à M. Pateyron).

⇒ **Adoption du procès-verbal de la réunion précédente**

Après lecture, le compte-rendu de la précédente réunion, ne soulevant aucune observation, est adopté à l'unanimité.

⇒ **Vote du compte administratif 2014**

Madame PICAULT, trésorière, expose le compte administratif 2014 et souligne la bonne gestion des finances communales. Le conseil municipal approuve le compte administratif du budget principal pour l'année 2014.

⇒ **Vote du budget primitif 2015**

Madame PICAULT a présenté le budget primitif 2015 que le conseil municipal approuve à l'unanimité. Les taux d'imposition pour l'année 2015 restent inchangés.

Ces documents budgétaires sont consultables au secrétariat de la mairie.

⇒ **Suppression de la régie pour le règlement des photocopies et l'utilisation du Point Internet**

Madame PICAULT rappelle que la régie a été créée en juillet 2008 et est en dormance depuis 2012. Il serait opportun de la supprimer au vu des multiples démarches administratives à accomplir pour une recette minime. Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

⇒ **Demandes de subvention associations**

Ainsi que prévu au budget primitif 2015, le conseil municipal attribue des subventions de 350 € aux associations suivantes: AIES Les Bruyères et SVP SPB Lou chami la Peira. La commission culturelle de Saint Pierre Bellevue demande que le versement de la somme de trois cents euros (accordée au précédent conseil) soit effectué sur le compte de l'association Autour du Cantou coordinatrice du projet.

⇒ **SDIC 23 : adhésion nouvelles communes**

Le Conseil Municipal accepte l'adhésion des communes de Royère de Vassivière et Gentioux Pigerolles au SDIC 23.

⇒ **Remplacement remorque benne**

Suite à la déclaration de sinistre pour la remorque benne, l'assurance versera à la commune une indemnité de 6 324€. Trois devis ont été présentés et le conseil municipal retient la proposition des Ets Courty: acquisition d'une remorque neuve de marque Rolland simple essieu pour un montant TTC de 11 760,00 €. L'ancienne remorque sera mise en vente en l'état.

⇒ QUESTIONS DIVERSES

- La prochaine collecte des encombrants aura lieu le mardi 22 septembre 2015.
- Le CCAS de Saint Pierre Bellevue vous convie à une matinée d'informations sur le thème de la sécurité des biens et des personnes en milieu rural, présentée par la gendarmerie de Royère de Vassivière, le samedi 16 mai de 10h à 12h, à la salle polyvalente du Compeix, ouvert à tous.
- Le samedi 20 juin 2015 à la salle polyvalente du Compeix aura lieu une restitution des résultats obtenus suite aux carottages réalisés dans les tourbières du Puy Lautard. Michel Manville, Conservateur en chef du patrimoine au Conseil Général de la Creuse animera cet après-midi. Ouvert à tous.
- EDF énergies nouvelles : Monsieur le Maire a reçu très récemment des représentants d'EDF énergies nouvelles qui étudient la possible implantation d'éoliennes sur le secteur. Le Conseil Municipal les autorise à venir prospecter et étudier la faisabilité de ce projet sur notre commune, et ce à titre gratuit.
- Le matériel ayant été remplacé à l'auberge du Compeix, les anciens éléments, le four et le lave-vaisselle seront installés à la salle polyvalente du Compeix. Des devis seront demandés pour en effectuer l'installation.
- Madame Depaulis demande l'installation de cimaises et rideaux occultant pour les fenêtres de la salle polyvalente. Madame Calvet et Monsieur Bayle se chargent de demander des devis pour la fourniture des tringles et tissus nécessaires à la confection des rideaux.
- Madame Polla signale que plusieurs personnes regrettent l'absence d'un dépôt de pains au Compeix pendant les périodes de fermeture de notre boulangerie, la plus proche étant à 10km. Il a été également évoqué une production de pains insuffisante, Monsieur le Maire rappelle que la municipalité ne peut en aucun cas s'immiscer dans la gestion du commerce.
- Madame Polla a constaté que suite au passage de l'enduro quad des 14-15 février 2015, les chemins n'ont pas été remis en état au Chiroux, à la Croizille et à la Parade. Monsieur le Maire va adresser un courrier au Vassivière Club Tout Terrain de Royère de Vassivière pour le leur signaler.